

ASSEMBLÉE NATIONALE

25 mars 2021

LUTTE CONTRE LE DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE - (N° 3995)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N ° 5672

présenté par

M. Lainé, M. Pahun, Mme Tuffnell et Mme Josso

ARTICLE 10

Après l'alinéa 5, insérer l'alinéa suivant :

« Les fournisseurs d'échantillons sont également tenus de mettre en place un système de réemploi des contenants d'échantillons et d'en accepter le retour sur le point de vente. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement propose d'imposer aux fournisseurs d'échantillons de mettre en place un système de réemploi et d'accepter le retour des contenants d'échantillons.